

Assistant(e) de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA) Bloc 1 : Animer l'activité en interne et en externe de l'entreprise artisanale (NR) 70 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Mieux se connaître pour se positionner dans l'entreprise et vis à vis des partenaires extérieurs
- Communiquer efficacement dans sa vie professionnelle,
- Trouver sa place en tant que collaborateur
- Connaître et appliquer les principes du droit du travail dans la gestion du personnel

PROGRAMME

- Rôle de l'Assistant.e dans l'entreprise
- Les bases de la communication
- L'écoute, la perception, la reformulation et feed-back
- Le schéma de la communication
- Le recrutement
- Les différentes étapes
- L'élaboration d'une fiche de poste
- La rédaction d'une annonce
- Gestion Ressources Humaines
- La motivation
- La gestion des conflits
- L'organisation du travail des équipes
- Gestion administrative du personnel
- Le contrat de travail, le temps de travail
- La paie, les obligations sociales
- Droit du travail et réglementations à connaître

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction. alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEUR

Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Deux épreuves (écrit et oral) : Epreuve finale et épreuves intermédiaires conformément au référentiel d'évaluation avec des sujets nationaux (cas pratiques, ...) - RNCP [35011](#)
Evaluation de satisfaction

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation, gestion du handicap) à définir avec notre référent Handicap à votre disposition : Edouard CHÂTEAU - 04.73.31.52.12

LES +

- Formation de niveau Bac qui valorise vos acquis professionnels
- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoint
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Répondre à au moins une des conditions suivantes :

1. avoir deux ans d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée,
2. avoir un niveau de formation générale équivalent à la 3^{ème} ou un niveau CAP.

[Débouchés et suite de parcours disponibles sur le site internet](#)

LIEU

Chambre de Métiers et de l'Artisanat
du Puy-de-Dôme
Immeuble Jean-Paquet
17 bd Berthelot – 63407 Chamalières cédex

DATES / HORAIRES : nous consulter

TARIF

1050 € nets de taxe

Eligible CPF et V.A.E

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI / CONDITIONS D'ACCÈS

Entretien de positionnement **obligatoire** préalablement avec un conseiller formation.

Possibilité de dispense de certains modules suivant équivalence. Nous consulter.

Si le seuil de 6 stagiaires est atteint
Inscription possible jusqu'à 7 jours de la date de session

CONTACT : PÔLE FORMATION

04 73 31 52 00

[formation.puydedome@cma-
auvergnerhonealpes.fr](mailto:formation.puydedome@cma-auvergnerhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.